



Le fondement de la formation

Don Merriam, directeur des opérations, GPL

Les politiques et procédures de sécurité d'une organisation sont le fondement de la formation à tous ses processus.

Un protocole qui s'appuie sur des politiques claires fait en sorte que tous les employés accomplissent leurs tâches de façon uniforme et préétablie. Les politiques écrites doivent aborder les questions juridiques susceptibles de survenir en raison de la nature de l'entreprise ou de la santé et sécurité des employés, particulièrement lorsque les conditions de travail sont dangereuses.

Les procédures établissent le cadre d'exécution des tâches : qui, quoi, quand et comment. La procédure pour une tâche donnée indique le responsable de son achèvement, les étapes à suivre pour y parvenir, le moment où elles ont lieu, et, enfin, l'ordre dans lequel elles doivent se succéder pour qu'une tâche soit accomplie. Le manuel des procédures, recueil de procédures pour les tâches à accomplir, constitue le document de référence de base pour assurer l'exécution uniforme des principales responsabilités. En ce qui concerne la sécurité des opérations d'intervention d'urgence, ce document est essentiel. Cette année, nos activités de formation porteront sur les procédures.

